Image not found or type unknown

Ai-je besoin d'un notaire ?

Par **Pat94**, le **14/01/2013** à **20:41**

Bonjour,

Suite au déces de ma mère, j'ai contacté un notaire pour connaitre les démarches qu'il fallait faire pour toucher l'héritage avec mon frère. Comme ma mère avait été mariée et divorcée d'un premier mariage, le notaire m'a demandé si j'avais le premier livret de famille de ma mère de son premier mariage. Je lui ai dit que non, alors il ma dit que je devais passé par un généalogiste pour faire des recherches au cas où ma mère aurait eu d'autres enfants avec son premier mari. Sana ce document le notaire ne peut rien faire.
Aujourd'hui les démarches ont été faites auprès du Généalogiste. A ma demande, celui ci a apposé sur le document son tampon pour éviter de passer par le notaire.
Je voudrais savoir si cela va marcher, y a t-il des termes à dire ou ne pas dire devant les banquiers ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés